

À paraître



Les métiers de l'agroalimentaire en Bretagne : quels parcours professionnels possibles ?

Les industries agro-alimentaires constituent l'un des piliers de l'économie régionale, ce secteur tissant par ailleurs un maillage dense du territoire permettant d'assurer des emplois dans des espaces ruraux.

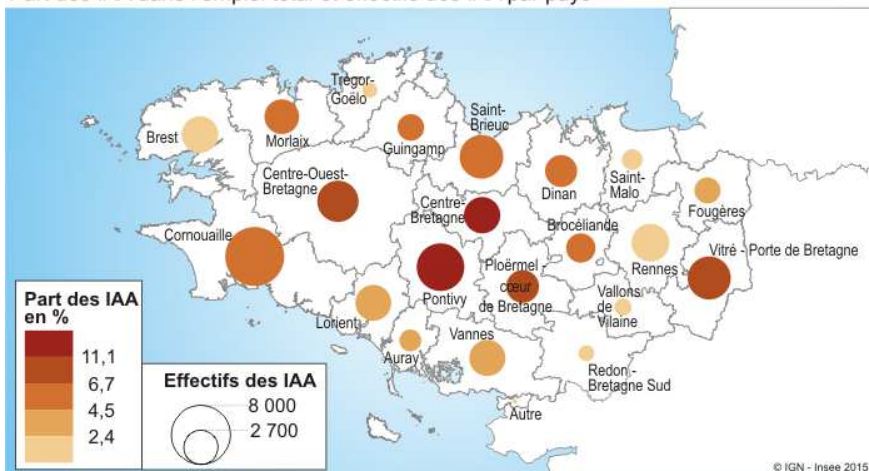
Jusque fin 2011, les industries agroalimentaires représentaient 67 200 salariés soit environ 6% de l'emploi salarié régional. Il a mieux résisté que d'autres au début de la crise.

Cependant, depuis 2012, ce secteur subit d'importantes baisses d'effectifs, plus particulièrement dans le Finistère et le Morbihan où des établissements importants sont confrontés à des difficultés.

L'importance de ce secteur dans les marchés du travail locaux, conjuguée aux pertes d'emplois récentes, posent donc la question des parcours professionnels possibles pour les salariés du secteur.

Une part importante de l'emploi hors des grands pôles

Part des IAA dans l'emploi total et effectifs des IAA par pays



Source : Insee, recensement de la population 2011

Des profils spécifiques et des freins à la mobilité pour les salariés

L'analyse des potentialités de réorientation professionnelle nécessite la prise en compte d'éléments de contexte portant sur le profil des salariés et leur propension à la mobilité. Les IAA se caractérisent par une main-d'œuvre en moyenne moins qualifiée. Les ouvriers y représentent 64 % de l'emploi, contre 24 % en moyenne, dont une majorité d'ouvriers non qualifiés.

Ensuite, du fait de l'implantation des établissements de ce secteur, parfois éloignée des grands pôles économiques, l'accessibilité géographique à d'autres emplois peut se révéler difficile. Elle peut, en effet, induire des distances importantes ou un changement de domicile.

S'agissant des trajets domicile-travail, la distance que l'on accepte de parcourir résulte en partie d'un arbitrage entre salaire et coût de transport, qui peut se poser avec davantage d'acuité pour les salariés les moins qualifiés et les moins rémunérés. Seul un quart des salariés des IAA réside à 25 minutes ou plus de son lieu de travail.

Enfin, la mobilité résidentielle constitue également un levier présentant certaines limites. Dans les pays les plus concernés par des pertes d'emplois récentes, la proportion de propriétaires dépasse les 70 %. En outre, la situation familiale (vie en couple, présence d'enfants...) peut également constituer un frein à la mobilité. Ainsi, la moitié des salariés des IAA vit en couple avec un ou plusieurs enfants, ou avec un conjoint en emploi.

Compte tenu de ce contexte, quels sont les métiers vers lesquels les salariés des IAA pourraient se diriger ?

Une réorientation, à métier identique, vers d'autres secteurs d'activités pourrait constituer un **premier gisement** de parcours professionnels potentiels. Toutefois, les effectifs d'ouvriers non qualifiés des industries de process, métier comptant le plus d'emplois dans l'agroalimentaire, sont également en repli dans les autres secteurs d'activité et les besoins de main-d'œuvre y sont de ce fait limités. Un **deuxième gisement** de débouchés peut être identifié à partir des transitions professionnelles qui s'observent déjà en cours de carrière. Sont concernés des emplois peu qualifiés du commerce (caissiers, vendeurs,...) mais aussi les services aux entreprises ou aux particuliers (aide à domicile) sans oublier des ponts non négligeables vers des métiers de la restauration. Enfin, un **troisième gisement** de parcours professionnels peut être défini. Bien que peu connectés aux métiers des IAA par de fréquentes passerelles, certains métiers emploient en effet une main-d'œuvre aux caractéristiques proches de celles des salariés des IAA. Il s'agit de métiers non qualifiés du bâtiment, de la manutention mais aussi de métiers plus féminisés comme les assistantes maternelles.

Parmi ces activités, deux métiers apparaissent plus directement liés à la démographie locale, dont l'évolution et les besoins peuvent être projetés et davantage anticipés. Il s'agit des métiers d'assistante maternelle et d'aide à domicile. Pour le premier, la population de jeunes enfants pourrait cependant se réduire dans les territoires les plus concernés. Pour le second, la population de 75 à 85 ans, la plus consommatrice d'aides à domicile, devrait également diminuer dans tous les pays bretons d'ici 2020 pour n'augmenter qu'après cette date. Dans les deux cas, des besoins pourraient cependant émerger compte tenu de la pyramide des âges de ces professions où de nombreux salariés pourraient cesser leur activité d'ici 2020.

Pour toutes demandes d'interviews, graphiques, informations complémentaires concernant l'étude, veuillez contacter :

Geneviève Riézou - 02 99 29 33 95 - communication-bretagne@insee.fr

Merci de bien vouloir informer le public de la sortie de cette publication qui est téléchargeable gratuitement sur internet à partir du 26 février 2015 à 12h00 : www.insee.fr ➤ Publications et services ➤ Les collections régionales ➤ Bretagne ➤ soit Insee Analyses Bretagne n°16